



**ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET D'APPUI
AU SECTEUR DE LA FORMATION AGRICOLE
ET RURALE EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO**

NOTE DE SYNTHÈSE

TAKAMGANG Martial Franck

Décembre 2021



Le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) avec l'accompagnement technique et financier de l'Agence française de Développement (AFD) a initié un projet d'appui, au niveau provincial, d'un réseau d'établissements de formation agricole et rurale (FAR) relevant du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (MEPST) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU) suivant une approche intégrée, territoriale et inclusive. Ce projet s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques et politiques du pays¹ et adresse quatre principaux enjeux :

- **Enjeu démographique** : l'indice de fécondité en RDC continue à être assez élevé avec un taux de croissance annuelle de la population estimée à 3,1% en 2020 contre une moyenne de 2,6% en Afrique subsaharienne. Selon saint moulin², la RDC atteindra les 100 millions d'habitants en 2023 et 197 millions d'habitants d'ici 2050. Dans ce contexte, la cohorte annuelle de jeunes hommes et femmes à insérer dans la vie professionnelle continuera à croître ce qui d'une part, renforcera la pression sur les systèmes de formation technique et professionnelle qui peinent déjà à répondre à la demande sociale et économique actuelle, et d'autre part aggravera le problème d'insécurité alimentaire.
- **Enjeu socio-économique** : la majorité de la population de la RDC reste exposée à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et à la faim malgré les importations massifs des denrées alimentaires (plus de 80 % des produits alimentaires proviennent de l'étranger). La relance de la production agricole, renforcée par l'insertion d'une masse critique de jeunes en agriculture et par l'amélioration de la qualification des producteurs et productrices, outre qu'elle contribuera à la sécurité alimentaire, permettrait d'améliorer le PIB et de soutenir la croissance économique grâce à la réduction sensible des importations des denrées alimentaires et à l'augmentation des revenus de la population rurale.
- **Enjeu environnemental** : les systèmes de production agricoles en RDC sont caractérisés par une faible productivité et l'accroissement de la production se fait essentiellement par l'augmentation des superficies cultivées. Dans les zones forestières, cette extension se fait au détriment de la forêt. Le système de cultures itinérantes sur brulis est généralisé ; il s'agit d'une agriculture extensive, consommatrice de terres et destructrice de la forêt et du sol. Dans ce contexte, la FAR constitue un puissant outil d'accompagnement des transitions techniques et écologiques nécessaires pour une production agricole durable.
- **Enjeu spécifique au genre** : Une des caractéristiques du secteur agricole au Congo est sa forte féminisation. 85% des femmes rurales sont actives dans ce secteur et présentes dans tous les maillons des chaînes de valeur agricole : qu'il s'agisse de la production alimentaire ou d'exportation (café, cacao, thé...) de la transformation et de la commercialisation. Cependant, leur poids dans le secteur agricole et dans les chaînes de valeur en général contraste avec la faible présence des filles dans les filières de FAR. L'analyse montre également que le poids numérique des femmes dans le secteur n'est pas en rapport avec leur niveau d'accès et de contrôle des ressources productives et de revenus du secteur : elles sont confrontées à de fortes contraintes qui limitent leur productivité. L'enjeu de la FAR est donc de contribuer à transformer le regard sur l'agriculture et d'en faire un secteur attractif, en particulier pour les filles, et donc valorisé à la fois économiquement et socialement.

¹ Plan National Stratégique de Développement (PNSD), Stratégie Sectorielle de l'Agriculture et du Développement Rural (SSADR), Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF), Politique Nationale du Genre (PNG)

² Cité par Roland Pourtier, « La République démocratique du Congo face au défi démographique », *Note de l'Ifri, Septembre 2018*



Ce projet de rénovation de la FAR en RDC a été initié depuis 2018 et a fait l'objet de plusieurs missions de prospection réalisées par l'AFD (2018, 2020) et par le Réseau International FAR (2019) qui ont permis de justifier sa pertinence et son opportunité. En décembre 2020, une étude de cadrage, commanditée par l'AFD, a permis d'identifier trois provinces prioritaires pouvant faire l'objet des investigations à mener dans le cadre d'une étude de faisabilité, à savoir : la Tshopo, le Kongo Central et le Kwilu. Sur la base des résultats de cette étude, de la mission d'instruction du projet conduite par l'AFD en avril 2021 et des arbitrages du comité d'identification du projet, un premier dimensionnement du projet a été proposé notamment en termes de provinces d'intervention, de composantes, de potentielles maitrise d'ouvrage (MOA) et structures bénéficiaires. C'est ainsi que :

- Le projet a été recentré sur les provinces de la Tshopo et du Kwilu ;
- Deux composantes du projet ont été identifiées avec leur potentielle MOA
 - Composante 1 : Appui aux Instituts Techniques Agricoles (ITA) relevant du MEPST avec ENABEL (Agence Belge de Coopération) comme MOA ;
 - Composante 2 : Appui aux Instituts Supérieurs en Développement Rural relevant du MESU avec ce dernier comme MOA.
- Trois ITA (Yangambi, Yanonge, et Simisimi) ont été pré identifiés comme potentielles structures bénéficiaires.

L'étude de faisabilité, objet de la présente note de synthèse, s'inscrivait dans la suite du processus avec pour objectif d'approfondir les analyses autour de ce scénario d'intervention afin d'aboutir à un cadre d'intervention arrêté, partagé et validé par les parties prenantes, au titre du futur projet d'appui au secteur de la FAR en RDC incluant une dimension transversale genre.

Cette étude a été réalisée en deux étapes structurées autour de grandes missions de terrain.

Une première mission, organisée du 13 au 26 juin 2021, avec pour objectifs de réaliser le diagnostic des établissements et d'établir une liste restreinte d'instituts techniques et supérieurs éligibles au projet, d'identifier les principales thématiques en lien avec les besoins en FAR et d'entériner les choix des MOA proposés par l'AFD. L'équipe mobilisée à cet effet était composée : d'un chef de mission, d'un expert national en FAR, d'une experte internationale genre et d'une experte nationale genre.

Cette première mission a couvert 16 établissements FAR dont 7 pour la province de la Tshopo (3 ITA et 2 Instituts avec option / 2 ISDR et associés) et 9 pour le Kwilu (2ITA + 2 instituts avec option et 1 ITAV / 4 ISDR et associés), et a débouché sur les résultats suivants :

- trois établissements universitaires (l'ISDR de Mbéo, l'ISAGE d'Aten – tous deux situés dans le Kwilu et l'IFA de Yangambi situé dans la Tshopo) et quatre établissements techniques (ITA Yanonge, ITA Simisimi, Institut Maendeleo tous situés dans la Tshopo) ont été retenus comme potentiels bénéficiaires du projet ;
- cinq pistes d'intervention ayant pour objectif de promouvoir une FAR inclusive et égalitaire ont été identifiées, à savoir :
 - l'appui à la gouvernance ;
 - le renforcement des compétences du personnel enseignant ;



- le développement de modules pratiques incluant la formation et la sensibilisation communautaire dans le but de promouvoir l'agroécologie, les AGR et les services techniques aux populations agricoles ;
- la mise en place d'un dispositif de rétention des étudiant·e·s, afin de limiter les abandons, d'accompagnement et d'insertion professionnelle pour les jeunes diplômé·e·s ;
- la promotion d'un cadre de vie et d'étude adéquat sera mis en place à travers la construction et la rénovation des infrastructures, la fourniture de mobilier scolaire et de matériel pédagogique.
- deux scénarii d'intervention ont été arrêtés en relation avec les TDR de la mission qui orientaient vers une approche par province et par composante :
 - **Scénario 1** : Regroupement des deux composantes dans la Tshopo - La mise en œuvre serait assurée par deux MOA distinctes dans une même province, la Tshopo. ENABEL aurait la charge de l'appui aux ITA ; le MESU assisté d'une UGP assurerait l'appui aux instituts universitaires avec une attention particulière à l'IFA de Yangambi.
 - **Scénario 2** : Mise en œuvre des composantes un et deux dans la Tshopo associée à des activités thématiques dans le Kwilu se focalisant sur les instituts universitaires - Ce scénario privilégierait les opérations dans la Tshopo avec une mise en œuvre des composantes 1 et 2 portées par le même système de MOA que celui décrit dans le scénario précédent. La composante 1 serait mise en place dans les ITA présélectionnés suivant le modèle des scénarii précédents. Dans le cadre de la composante 2, l'IFA de Yangambi serait le principal destinataire du projet. Une partie des ressources serait mise à disposition pour prolonger l'opérationnalité de la composante 2 au sein de l'ISDR de Mbéo et de l'ISAGE d'Aten.

La deuxième mission quant à elle s'est déroulée du 31 juillet au 14 août 2021 avec pour objectifs d'approfondir le diagnostic des établissements présélectionnés lors de la mission précédente sur plusieurs plans : gouvernance, ressources humaines, pédagogie, insertion, ancrage territorial, genre, infrastructures, gestion environnementale et sociale ; d'affiner l'analyse des scénarii identifiés à la mission 1 ; de développer le cadre logique du projet et de proposer son dimensionnement. L'équipe mobilisée à cet effet était composée de sept expert·e·s : le chef de mission, l'expert national en FAR, l'expert associé FAR, l'experte internationale genre, l'experte nationale genre, l'expert en programmation architecturale et l'expert en analyse environnementale et sociale.

Cette mission a couvert les 07 établissements retenus dans le cadre de la mission 1 dont cinq dans la province de la Tshopo et deux dans la province du Kwilu. Il convient cependant de noter que globalement, l'étude a été conduite de manière itérative et dans une logique processus avec des arbitrages effectués par les parties prenantes (AFD, ENABEL, MESU, MESPT) en termes de redimensionnement du projet en fonction des limites soulevées au cours du processus par rapport à certains choix stratégiques effectués précédemment.

Cette deuxième mission a donc débouché sur les conclusions et principaux résultats suivants :

- Le projet a été recentré sur la province de la Tshopo compte tenu des contraintes liées à un déploiement dans le Kwilu du point de vue opérationnel (enclavement des structures ciblées) et de la pertinence des investissements à réaliser dans les deux établissements ciblés dans cette province (notamment le faible ratio enseignant/élève : 1/3 et 1/1,7) ;
- La situation de référence des établissements retenus comme bénéficiaires directs du projet dans la Tshopo a été établie et se présente ainsi qu'il suit :



<p>ITAV SIMISIMI : établissement conventionné kimbanguiste MEPST</p> <p>Nb filières agricoles : 02 (7 classes)</p> <p>Capacité d'accueil : 350</p> <p>Effectif apprenant : 151 (54%F)</p> <p>Ratio En/El : 1/20</p> <p>Foncier : 7 ha + 2 ha en périphérie de Kisangani</p> <p>Taux abandon : 4% (40%F)</p> <p>Taux réussite : 83% (82%F)</p> <p>Taux d'insertion : Indisponible</p>	<p>ITA YANGAMBI : établissement conventionné protestant</p> <p>Nb filières agricoles : 02 (7 classes)</p> <p>Capacité d'accueil : 350</p> <p>Effectif apprenant : 296 (43%F)</p> <p>Ratio En/El : 1/23</p> <p>Foncier : 6 ha sécurisé</p> <p>Taux abandon : 7,9% (73,6%F)</p> <p>Taux réussite : 79% (72%F)</p> <p>Taux d'insertion : Indisponible</p>	
<p>ITA YANONGE : établissement conventionné catholique</p> <p>Nb filière agricole : 01 (4 classes)</p> <p>Capacité d'accueil : 200</p> <p>Effectif apprenant : 141 (48%F)</p> <p>Ratio En/El : 1/12</p> <p>Foncier : 1ha 12 ares</p> <p>Taux abandon : 0%</p> <p>Taux réussite : 78% (50,4%F)</p> <p>Taux d'insertion : Indisponible</p>	<p>INST.MAENDELEO : établissement conventionné catholique MEPST</p> <p>Nb filière agricole : 01 (4 classes) Capacité d'accueil : 200</p> <p>Effectif apprenant : 38 (21%F)</p> <p>Ratio En/El : 7/38 soit 1/5,4</p> <p>Foncier : 1,5 ha sécurisé</p> <p>Taux abandon : 0%</p> <p>Taux réussite : 75% (100%)</p> <p>Taux d'insertion : Indisponible</p>	<p>IFA YANGAMBI : établissement public - MESU</p> <p>Nb filières agricoles : 03 premier cycle et 6 second cycle</p> <p>Effectifs apprenants : 712 (17,8%F)</p> <p>Ratio Ens/El : 1/6</p> <p>Foncier : 6 ha sécurisé + une concession d'environ 100 ha</p> <p>Taux abandon : 16,13% (19,6%F)</p> <p>Taux réussite : 13,96% session normale et 51,62% session de rattrapage</p> <p>Taux d'insertion : Indisponible</p>

- Le diagnostic approfondi de ces établissements a été réalisé et une synthèse en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) a été effectuée et se présente ainsi qu'il suit :

	Facteurs positifs	Facteurs négatifs
	Forces	Faiblesses
FACTEURS INTERNES	<p>Effectivité des formations dans les établissements</p> <p>Existence des projets d'établissement dans certains établissements (ITA Yangambi, ITA Yanonge, ITAV Simisimi)</p> <p>Existence des contenus de formation révisés suivant l'APC</p> <p>Existence du personnel au sein des établissements</p>	<p>Les programmes de formation n'ont pas une entrée métier (plusieurs débouchés visés à travers le même programme : exploitant.e agricole, agent/technicien.ne de développement agricole et rural, poursuite d'études supérieures, etc.)</p> <p>Existence au sein d'un même établissement des formations agricoles et des formations non agricoles très peu pertinente et susceptible de disperser les ressources</p>



	<p>Existence des infrastructures de base (salles de classes, toilettes, blocs administratifs, etc.)</p> <p>Autonomie relative des structures de formation (capacités d'innovation pédagogique et technique)</p> <p>Existence de collaborations entre ITA d'un même environnement favorable à l'effet d'entraînement des interventions ciblées.</p> <p>Présence des gardiens qui assurent la sécurité des investissements et matériels de l'établissement.</p>	<p>Faibles capacités des ressources humaines des établissements et absence de formation continue</p> <p>Contenus de formation inadaptés au regard des évolutions</p> <p>Insuffisance des infrastructures et équipements pédagogiques</p> <p>Gestion peu transparente des structures de formation (inexistence de compte bancaire)</p> <p>Faible prise en compte des savoir-faire professionnels/locaux dans la formation (faible contextualisation des formations)</p> <p>Inexistence des outils méthodologiques pour faciliter la mise en œuvre des programmes de formations</p> <p>Aspect genre insuffisamment pris en compte</p> <p>Faible relation avec les services de recherche, d'innovation et d'appui au développement (INERA, SENASEM, service de vulgarisation, etc.)</p> <p>Insuffisance de démarches structurées d'appui aux communautés</p> <p>Faible implication des professionnels et autorités coutumières dans la gouvernance et les activités de formation</p> <p>Inexistence d'un mécanisme de suivi et d'accompagnement à l'insertion des diplômés</p>
FACTEURS EXTERNES	Opportunités	Menaces
	<p>Existence d'un cadre réglementaire et stratégique favorable à la rénovation de la formation, notamment à l'aspect genre</p> <p>Disponibilité et accessibilité des terres pour l'insertion des jeunes en agriculture</p> <p>Existence d'un marché local et proximité de certains établissements avec le marché urbain</p> <p>Existence du secteur privé mobilisable pour la formation et l'insertion des diplômés, notamment pour les établissements situés en zones urbaines</p>	<p>Faible attractivité des métiers agricoles</p> <p>Faiblesses des infrastructures socio-économiques de base (routes, hôpitaux, marchés, etc.)</p> <p>Faible capacité d'entretien des infrastructures et matériels</p> <p>Faiblesse des financements alloués aux établissements</p> <p>Faible proximité avec les services financiers</p> <p>Fortes influences des convictions religieuses dans la gouvernance et la formation au niveau des établissements conventionnés confessionnels</p> <p>Faible structuration des filières agricoles</p>



		<p>Faible développement du tissu économique des territoires pour absorber les diplômés dans le secteur formel</p> <p>Faible motivation des jeunes pour une installation en agriculture</p> <p>Inexistence des dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes dans l'environnement des établissements</p> <p>Taux de renouvellement important des ressources humaines</p>
--	--	--

- Le dimensionnement du projet a été proposé et se présente ainsi qu'il suit :

Nom du projet			
Projet d'appui à la Gouvernance, à l'Insertion et à la Formation agricole et rurale dans le territoire de la Tshopo (GIFT)			
Finalité			
Contribuer au développement socio-économique et durable de la RDC en valorisant le capital humain			
Objectif spécifique :			
Contribuer au renforcement de la FAR technique et universitaire dans la Tshopo intégrant une approche transversale genre ambitieuse et des pratiques agricoles durables			
Résultat 1 :	Résultat 2 :	Résultat 3 :	Résultat 4 :
Le pilotage, la gestion et la gouvernance du secteur de la FAR et des instituts accompagnés sont améliorés en intégrant une dimension transversale genre	Les apprenants accèdent à une formation de qualité dans un cadre favorisant l'apprentissage et un accès égalitaire	Les apprenants sont accompagnés à l'insertion ou à la poursuite d'études en tenant compte des besoins spécifiques des filles/femmes	Les instituts intègrent les besoins du territoire et développent une offre de services en lien avec les problématiques agricoles durables et inclusives
Activités :	Activités	Activités :	Activités :
<ul style="list-style-type: none"> - Révision/élaboration de projets d'établissement inclusifs et intégrant les besoins du territoire - Conseil/appui en gestion administrative, comptable et financière - Amélioration de la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction, rénovation et équipements des instituts en considérant les besoins spécifiques des femmes - Promotion de la rétention des apprenant.e.s - Enrichissement et adaptation des programmes de formation - Développement des compétences en 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des compétences académiques et professionnelles des apprenant.e.s - Amélioration de l'orientation des apprenant.e.s - Développement des projets professionnels durables et inclusifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic intégré du territoire - Promotion et appropriation de pratiques d'agriculture durable à travers une offre de service améliorée - Développement de programmes de



favorisant la participation des femmes - Opérationnalisation des stratégies genre	la des agroécologie/agroforesterie des enseignant.e.s	- Renforcement des capacités et accompagnement des enseignant.e.s	recherche action relatifs à l'agroécologie
Coût du projet 10 millions d'Euro (100% AFD)			

- Le montage institutionnel du projet a été arrêté

ENABEL assurera la maîtrise d'ouvrage (MOA) du projet et sera l'agence d'exécution (MDO) à travers la signature d'une convention de financement avec l'AFD. La signature de Memorendums of Understanding (MoU) avec les deux partenaires institutionnels (MEPST et l'IFA de Yangambi que représente le MESU) en charge des structures bénéficiaires définiront leur rôles, responsabilités et contributions. Les deux partenaires institutionnels participeront aux instances de gouvernance stratégique et opérationnelle dont les modalités devront être définies par ENABEL. Une, ou plusieurs structure(s) d'expertise prestataire(s) sera.ont en charge de l'assistance technique complémentaire. Dans cette perspective, quelques potentielles structures d'expertise ont été identifiées dans le cadre de l'étude de faisabilité compte tenu de leurs champs de compétence en lien avec le projet, il s'agit de l'Institut Agro, du Réseau International FAR, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), de L'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), de L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Ce montage institutionnel est schématisé dans la figure ci-après :

